



À l'image de la place de la République, ici le 2 avril, la ville de Cholet s'est figée à l'heure du confinement.

Cholet figée
p. 11 à 14

Solidarité des communes



Lire p. 6 et 7

Le Centre hospitalier mobilisé



Lire p. 10

 Synergences
le journal de l'Agglomération du Choletais *hebdo*



Exceptionnellement, ce journal couvre deux semaines. Le prochain numéro sortira le 15 juin.

AdC - Services et structures publics : qui rouvre et dans quelles conditions ?

Le déconfinement étant prononcé depuis le 11 mai dernier, certains services et équipements publics adaptent leur réouverture au public, tandis que d'autres attendront la rentrée de septembre.

> **Le journal Synergences Hebdo** reprend ses parutions à partir de cette semaine. La Rédaction est à votre disposition par téléphone ou par courriel.

Infos :

Retrouvez nos coordonnées en bas de cette page

> **Le Conservatoire** ne rouvrira pas ses portes aux élèves dans les semaines qui viennent. Les dispositifs en partenariat sont également suspendus jusqu'à nouvel ordre (interventions en milieu scolaire, classes à horaires aménagés primaire et collège, orchestre à l'école etc.). Les élèves poursuivent les dispositifs d'enseignement à distance.

Le Conservatoire continue à communiquer, en privilégiant les courriels :

- sur les procédures de réinscription et d'inscription,
- sur la rentrée prochaine et la saison 2020-2021.

Infos :

accueilmusique@choletagglomeration.fr
Tél. : 02 44 09 26 20
cholet.fr

> **L'École d'Arts du Choletais** ne rouvrira pas ses portes aux élèves avant l'été. Cependant, l'équipe pédagogique développe, avec tous les moyens possibles dont elle dispose, des dispositifs de propositions d'exercices à distance, notamment sur sa page Facebook: Ecole-dArts-du-Choletais.

Concernant les procédures d'inscription et la rentrée 2020-2021, l'école donnera prochainement des précisions.

Infos :

ecoledart@choletagglomeration.fr
Facebook: Ecole-dArts-du-Choletais

> **La Médiathèque, la Ludothèque et la Bibliothèque universitaire** proposent, à compter de ce mardi 2 juin,

un service de drive piétons, sur rendez-vous, après réservation obligatoire sur e-changes.cholet.fr. Les emprunteurs seront avertis par courriel du jour et de l'heure de retrait de leurs documents/jeux. Les abonnés sont invités à se présenter munis d'un masque et à veiller à respecter les gestes barrières lors de leur venue.

Les **autres bibliothèques de l'AdC** restent fermées, hormis celle de Lys-Haut-Layon (lire p. 3) et celle de La Séguinière, qui rouvre ses portes ce vendredi 5 juin (si la situation sanitaire le permet) et sous certaines conditions, avec précautions requises. En attendant, les adhérents à Mille Pages doivent retourner leurs livres en les déposant dans la boîte à livres de la bibliothèque prévue à cet effet.

À Trémentines, la bibliothèque reste fermée. Cependant des permanences ont lieu pour le retour des livres pour la mise en quarantaine ces mardi 2 et jeudi 4 juin, de 18 h à 19 h.

> **Les Musées** restent fermés au public pour le moment. Une réouverture pourrait avoir lieu à la mi-juin. Toutefois, durant cette fermeture, les musées se transforment : le bâtiment d'accueil du Musée du Textile et de la Mode fait l'objet de travaux pour un réaménagement visant à améliorer les conditions de travail du personnel et les conditions de visite du public et le Musée d'Art et d'Histoire réorganise ses réserves.

> **Les accueils de loisirs du mercredi** ont rouvert le mercredi 13 mai, jusqu'au 1^{er} juillet, mais sont limités en capacité en fonction des espaces et des animateurs disponibles. La Ville se réserve le droit d'affecter des places pour les parents qui exercent une profession considérée comme prioritaire.

Les modalités d'inscriptions et de réservations

sont les suivantes : après avoir effectué l'inscription sur **Mon Espace Citoyen** pour ceux qui ne se sont pas déjà inscrits, les réservations se font uniquement par téléphone. Aucune réservation n'est possible par courriel. Pour éviter les risques de confusion, toutes les réservations qui avaient été effectuées auparavant ont été supprimées. Il convient donc de les refaire pour les semaines à venir. Le délai de J-2 est maintenu : réservation ou annulation possible jusqu'au lundi soir. Si la capacité d'accueil est atteinte, un autre accueil sera proposé en fonction des disponibilités.

Les informations pour l'organisation des accueils de loisirs de cet été seront communiquées ultérieurement.

Infos et réservations :

Tél. : 02 72 77 24 00, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30 (sauf jeudi, ouverture à 10 h)

> **Le Pôle social** a rouvert depuis le 18 mai, le matin de 8 h 30 à 12 h 15 et uniquement sur rendez-vous. **Les services Solidarité-Insertion, le Point Info Famille (PIF) et le relais Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) ainsi que le service Petite Enfance** accueilleront les Choletais en toute sécurité. La pose de plexiglas, la présence d'un régulateur de flux à l'entrée et, bien entendu, le respect des gestes barrière garantiront la bonne tenue des rendez-vous.

La distribution alimentaire « les Paniers du Planty » du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) reprendra ce vendredi 5 juin, ainsi que certains rendez-vous avec les travailleurs sociaux.

> **Les parcs et jardins** de Cholet sont à nouveau accessibles au public. La Ville tient à préciser que ces espaces publics sont des lieux de promenade. Ils ne

sont en aucun cas des lieux de rassemblement. Les mesures sanitaires doivent être respectées notamment la distanciation physique. Par mesure de précaution, les **87 aires de jeux et aires sportives** (city park, pyracorde, skate park...) ne sont pas rouvertes pour le moment.

> **Les cimetières** de Cholet sont rouverts au public depuis le 23 avril dernier, de 8 h à 18 h 30 tous les jours et de 8 h à 20 h le dimanche.

> **Le Golf de Cholet** a rouvert l'accès à ses greens le 13 mai dernier, avec de nouveaux horaires : de 8 h 30 à 19 h du lundi au vendredi (fermeture entre 12 h et 13 h les samedis et dimanches). Le practice est aussi ouvert. Le port du masque est obligatoire à l'accueil et il n'y a pas de vente au proshop pour le moment.

La réservation individuelle est obligatoire par Internet ou par téléphone, aux horaires d'ouverture.

> **Le complexe de loisirs Glisséo** reste fermé en attendant un point du gouvernement ce 2 juin, qui doit notamment statuer sur la réouverture ou non des équipements sportifs type complexes aquatiques.

> **Le Centre d'Initiation aux Sports de Plein Air (CISPA)**, situé sur la base de loisirs de Ribou, n'accueille plus de scolaires jusqu'à nouvel ordre.

Ces dispositions sont susceptibles d'être adaptées en fonction de l'évolution de la pandémie en France et des mesures gouvernementales.

Au moment de la mise sous presse de notre édition, de nouvelles annonces ont pu être communiquées.

Retrouver les informations actualisées sur cholet.fr

ISSN 1774-458X

N°550 · Du 3 au 16 juin 2020

Synergences hebdo est un journal gratuit d'information diffusé sur l'ensemble des communes de l'Agglomération du Choletais, réalisé par l'Agence pour la Promotion du Choletais : 16 avenue Maudet - 49300 Cholet

Tél. : 02 44 09 25 20

synergences-hebdo@choletagglomeration.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : John Davis

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Patrice Brault

pbrault@choletagglomeration.fr - 02 44 09 25 23

ASSISTANTE : Laure Parpaillon

lparpaillon@choletagglomeration.fr

02 44 09 25 20

RÉDACTION - COMPOSITION ET AGENDA :

> Séverine Chiron - 02 44 09 25 19

(responsable d'activité Rédaction)

schiron@choletagglomeration.fr

> Envela Mahé

emahe@choletagglomeration.fr

02 44 09 25 18

> Benoît Retaillieu

bretailleu@choletagglomeration.fr

02 44 09 25 24

MAQUETTE - PUBLICITÉ : Lucie Brochard

lbrochard@choletagglomeration.fr - 02 44 09 25 27

PHOTO DE UNE : Étienne Lizambard

PHOTOS : Synergences hebdo et Étienne Lizambard

IMPRESSION : Riccobono - 44810 Héric

DISTRIBUTION : Adrexo - 49280 La Séguinière

TIRAGE : 51 100 exemplaires

DÉPÔT LÉGAL : à parution



Pour diffuser vos annonces dans Synergences hebdo, pensez à contacter la Rédaction 3 semaines (minimum) avant la date de l'événement.

Cholet - La pratique sportive post déconfinement

Petit à petit, la pratique sportive s'élargit à de nouvelles règles, tout en adoptant les mesures de précaution.

Un décret du 11 mai 2020 précise les règles du déconfinement progressif. La pratique sportive est également encadrée grâce à des guides réalisés par de nombreuses instances (ministère, fédérations, ANDES...).

Des règles de base sont ici précisées :

- distance physique d'un mètre au minimum à respecter: 5 mètres en activité modérée, 10 mètres en activité intensive (course, cyclisme...),
- pas de regroupement de plus de 10 personnes sauf cas autorisés: scolaire et sport professionnel,
- pas de sport collectif, de combat, de contact.

Les structures sportives choletaises couvertes ne sont pas utilisables par

les clubs. Les équipements sportifs extérieurs seront rouverts à leur demande. « *Ces derniers devront s'appuyer sur le protocole sanitaire en vigueur* » souligne Florence Dabin, adjointe au maire en charge des Sports.

Des associations de sports nautiques comme le canoë-kayak, l'aviron, le ski nautique ou encore le tennis, l'athlétisme, la pétanque, le tir à l'arc peuvent ainsi reprendre leurs activités dans des équipements extérieurs.

Ces dispositions sont susceptibles d'être adaptées en fonction de l'évolution de la pandémie en France et des mesures gouvernementales.

Infos : cholet.fr

Lys-Haut-Layon - Les bibliothèques se mettent au drive

Les bibliothèques des Cerqueux-sous-Passavant, Tigné et Vihiers ont repris leur activité, désormais déclinée sous la forme d'un drive.

Les bibliothèques de Lys-Haut-Layon ont rouvert leurs portes depuis le mardi 12 mai dernier, sous la forme d'un libre-service, un « biblio drive », sur rendez-vous.

Pour les emprunts, il faut contacter la bibliothèque en précisant bien son nom et sa demande. Tant que vous n'avez pas eu de confirmation d'un rendez-vous, il est inutile de vous déplacer, car cela signifie que votre commande n'a pas été traitée. Une fois celui-ci fixé, il est demandé de se rendre à l'entrée de la bibliothèque avec son sac, en respectant les gestes barrière. Après vous être présenté, vous pouvez retirer votre commande.

Les retours, eux, s'effectuent sans rendez-vous, dans un local dédié. Pendant 10 jours, ils sont mis en quarantaine avant de réintégrer les rayons de la bibliothèque. Durant ce laps de temps, les ouvrages apparaissent toujours sur votre carte.

La bibliothèque de Vihiers est ouverte de 14h à 17h du mardi au jeudi; celle de Tigné ouvre le mercredi de 10h à 12h30 et celle des Cerqueux-sous-



Passavant, le vendredi de 14h à 17h. Toutes les animations sont annulées jusqu'au mardi 1^{er} septembre 2020.

Infos :

Bibliothèque de Vihiers
Tel.: 02 41 75 50 15

Bibliothèque des Cerqueux-sous-Passavant
Tel.: 02 41 03 61 17

Bibliothèque de Tigné
Tel.: 02 41 52 85 37

Courriel commun :
bibliotheque.vihiers@lyshautlayon.fr
www.e-changes.cholet.fr

AdC - Choletbus... sur les routes !

Le réseau Choletbus a repris son service quasi « normal ». TPC met tout en œuvre pour que ses clients puissent voyager en toute sérénité sur son réseau.

Depuis le jeudi 14 mai dernier, le nombre de places dans les bus est limité afin de respecter les mesures de distanciation physique.

Consignes sanitaires

Dans le même sens, des consignes sanitaires sont mises en place. Le port du masque est obligatoire pour tout usager à partir de 11 ans. Toute personne se présentant à la montée sans masque se verra refuser l'accès à bord du véhicule. De même, si le port du masque n'est pas respecté à bord du véhicule, le client pourra être sanctionné par une amende de 135 €. À noter que des contrôles réguliers seront effectués par les agents assermentés de Transports Publics du Choletais (TPC), la Police municipale et la Police nationale. Les gestes barrières habituels (lavage des mains, distanciation physique...) sont à appliquer. Il appartient à chacun de se déplacer avec l'un des masques distribués notamment par la Ville de Cholet et l'Agglomération du Choletais. « *De son côté, TPC s'engage aussi en désinfectant ses véhicules avant chaque mise en service* » rappelle Marc Delayer, directeur de TPC.

Tarification et accès

Si la gratuité était de mise durant le confinement, désormais, chaque client

doit être muni d'un titre de transport. Sachant qu'il n'y a pas de vente à bord, les usagers sont invités à acheter leur titre de transport sur l'application Choletbus, à l'Espace Choletbus* ou chez l'un des dépositaires pour l'achat d'un carnet de 10 tickets. Pour les abonnés annuels (primaire, collégien, jeune et libre circulation) et les retraités trimestriels, un dédommagement est prévu. Désormais, la montée par l'avant du bus redevient également obligatoire. Dans les bus, sur le réseau urbain, la montée se fait par l'avant. Dans les cars, sur le réseau périurbain et les lignes scolaires, montées uniquement par la porte médiane. Enfin, la gare routière reste fermée pour le moment.

* L'Espace Choletbus est ouvert le lundi de 13h30 à 18h et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h. Son accès est réservé uniquement à la vente de titres de transport avec la mise en place de mesures spécifiques: port du masque obligatoire, deux personnes maximum simultanément dans les locaux et les clients doivent privilégier le paiement par carte bancaire.

Infos :

Tél.: 02 41 62 65 65 - accueil.tpc@choletbus.fr
www.choletbus.fr - Facebook: Choletbus

Semaine grillades

du 5 au 13 juin 2020

dans nos 3 boucheries

Préparations maison

100% bio & local

10% de remise sur toutes les saucisses

biocoop

Cholet Nord - Zone des Pagannes
Cholet Sud - Avenue de la Marne
Cholet Ouest - La Séguinière

AdC - Retour(s) sur le temps de confinement

Nous venons de vivre une situation inédite. Il serait absurde de comparer avec des périodes dramatiques comme cela a pu être fait. Mais il est incontestable que le temps de confinement a eu et aura des conséquences multiples sur différents plans : sanitaire, social, économique et même sociétal. Cela nous amène à quelques réflexions qui auraient pu faire l'objet d'un Billet d'humeur si la situation n'avait pas été sérieuse et dramatique.

Nos pensées, très fortes, vont tout d'abord vers tous ceux qui ont souffert, souffrent encore de la maladie. Vers ceux aussi qui ont perdu un proche. L'épidémie n'est pas éliminée. Il nous appartient de continuer à être vigilant et respecter tous les gestes barrières. **« C'est ainsi que cette maladie pourra être éradiquée même si ce sera sans doute long »**, à entendre les avis des professionnels de santé.

Rendons hommage à toutes celles et ceux qui ont assuré leurs missions pendant ce confinement, souvent au péril de leur propre santé. Les soignants admirables. Tous les services publics, en particulier de nos collectivités : les éboueurs, les conducteurs de bus, les personnels des EHPAD, résidences pour personnes âgées et personnes handicapées, les personnels des crèches, accueils de loisirs et écoles qui ont accueilli les enfants des familles mobilisées. Les enseignants qui ont réinventé leur métier au service de l'éducation. Les forces de sécurité : polices, gendarmerie, pompiers. Les salariés du privé dont le travail ne s'est pas arrêté.

Une situation confuse

La vie institutionnelle des collectivités, quant à elle, fut particulière en raison des conditions de confinement mais aussi par la faute des élections inachevées. La majorité d'élus de tous bords politiques s'accorde à dire que **« nous avons connu une situation invraisemblable par un manque de courage de décision, ou par des décisions contradictoires, alors qu'il fallait reporter l'ensemble des élections municipales avant le premier tour »**. Nous ne faisons que résumer les propos dits, entendus et lus dans le cadre des différents médias nationaux et régionaux.

À noter que pour l'Agglomération du Choletais (AdC), où seule la Ville de Cholet a un deuxième tour à effectuer, les équipes élues en 2014 sont restées en place jusqu'à fin mai dans toutes les communes du territoire. L'occasion de remercier aussi ces élus d'avoir poursuivi sans faille leur engagement, notamment ceux qui n'étaient pas



candidats au renouvellement de leur mandat.

Notons, après une parenthèse de deux semaines, que le Bureau de l'AdC s'est réuni hebdomadairement en visioconférence. Cela a permis la prise des décisions importantes et rapides, et surtout la meilleure information de tous.

Aujourd'hui, force est de constater que la présentation du conseil intercommunal est quelque peu surréaliste. En effet, siégeront les élus de 2020 des communes autres que Cholet et ceux de 2014 pour Cholet. Entre-temps, **« une décision préfectorale a réduit le nombre des conseillers intercommunaux et une autre abrège, en appliquant une loi discutable, le mandat de six élus choletais. La révocation arbitraire d'élus au suffrage universel ne s'était pas vue en France depuis le gouvernement de Vichy ! »** s'étonnent certains observateurs.

En revanche, les membres du Bureau, comme les maires qui ne se représentaient pas, gardent leur délégation, participent au conseil d'agglomération, peuvent débattre mais ne votent pas ! **« C'est une nouvelle image de la technocratie coupée des réalités et hélas qui occupe aussi les plus hautes responsabilités politiques créant une consanguinité mortifère pour notre République [...] L'impréparation de notre système de santé en est le résultat [...] Heureusement que les hommes et les femmes dans l'action et dans la proximité ont compensé [...] C'est la Nation qui a tenu la France et pas l'État avec ses pseudo élites administratives et politiques [...] Il faudra le moment venu en faire le bilan »** commentèrent en écho bon nombre d'intervenants,

sur les radios et chaînes d'infos, illustrations d'une situation confuse.

Soutien à la vie économique

Des aides ont été décidées pour les entreprises par l'AdC en lien avec le Conseil régional des Pays de la Loire et le Conseil départemental de Maine-et-Loire. La Ville de Cholet a aussi pris des décisions de soutien au commerce. L'AdC a accompagné les agriculteurs choletais qui continuaient leur travail de production, en particulier avec une réouverture rapide du marché aux bestiaux. Il convient maintenant d'établir un bilan comme il convient d'être attentifs pour éviter des drames économiques et le risque de pertes d'emplois.

Les collectivités doivent, elles aussi, faire le point de leur situation budgétaire. Les budgets votés pour 2020 seront forcément bousculés. Il peut y avoir des situations tendues. Les communes et les intercommunalités n'ont pas les libertés de l'État qui creuse la dette. Elles ont des équilibres à respecter. Les projets doivent cependant être relancés car ce sont des investissements qui génèrent des marchés, donc de l'activité pour de nombreuses entreprises.

Au contact des forces vives du territoire, cette exigence était d'ailleurs une des raisons du souhait pour beaucoup de terminer au plus vite le cycle électoral des scrutins municipal et intercommunal, ici comme ailleurs. Avec le deuxième tour le 28 juin, des conseils installés début juillet, les dossiers pourront donc être examinés pendant l'été pour être effectifs dès la rentrée.

Au moins 220 000 masques

La décision a été prise par l'ensemble des maires de l'AdC de fournir deux masques en tissu lavables à chaque Choletais, l'un financé par l'Agglomération, l'autre par la commune.

L'objectif était de les distribuer dès le 11 mai, date annoncée du déconfinement. Il fallait au moins 220 000 masques. Il a été reproché de ne pas avoir fait appel aux entreprises locales. Il nous a été répondu qu'**« il n'y a pas eu de démarche de la profession pour informer les collectivités d'une initiative. Des entreprises ont été sollicitées en priorité par l'AdC et la Ville de Cholet. Initialement elles privilégiaient le monde industriel et ne pouvaient pas fournir dans les délais de telles quantités. Commander 10 000 masques ici, 20 000 là, pour atteindre le nombre nécessaire était ingérable »**.

L'AdC a donc ensuite activé trois sources d'approvisionnement pour respecter les échéances.

La Ville de Cholet avait choisi une distribution sur la base des bureaux de vote, les autres communes une distribution au porte-à-porte assurée essentiellement par des élus.

Le fait que les communes aient accepté de décaler d'une journée leur distribution a permis à Cholet d'assurer la sienne avec une logistique que l'on imagine lourde et difficile à repousser. Par ailleurs, les approvisionnements se sont échelonnés. Les derniers masques sont arrivés après le 20 mai. Nous pouvons préciser que le stock sera réparti entre les communes proportionnellement au nombre d'habitants, à charge à chaque maire de décider de leur affectation.

Tels sont les éléments qui ont incité à partager ces réflexions, à la date de la mise en pages de ce numéro de reprise, à savoir le 27 mai, au regard des multiples contacts que nous avons eus, dans le respect total des gestes barrières, durant le confinement et au début du déconfinement.

La Rédaction

AdC - Les déchetteries et éco-points accessibles

Les déchetteries et éco-points du territoire vont connaître un retour à un fonctionnement normal, à compter de ce mardi 2 juin.



Direction de la Communication - Ville de Cholet

Depuis le lundi 25 mai dernier :

- la réouverture de nouveaux flux sur les déchetteries de Saint-Léger-sous-Cholet et Vihiers s'étendue au mobilier, bois, Déchets Diffus Spécifiques (DDS), ferrailles, plastiques durs, films plastiques, huile de vidange, piles, lampes et néons, verre, ainsi que les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) pour Vihiers (à l'exception des textiles). Par mesure de sécurité, la limite du nombre de véhicules par site, la séparation physique des quais (2 personnes maximum par quai),

la zone d'attente matérialisée à 1 mètre devant les locaux, lorsque c'est nécessaire, sont toujours à respecter.

- la réouverture de la déchetterie de Tigné et de l'éco-point de Somloire est effective selon les horaires habituels de chaque site. Les flux acceptés sont les suivants : déchets verts, carton, tout-venant et gravats. Par mesure de sécurité, la limitation du nombre de véhicules par site (8 pour les deux sites) et la mise en place de mesures barrières (séparation de quais) sont à respecter.

À partir du mardi 2 juin :

- la réouverture de toutes les déchetteries et éco-points de l'Agglomération du Choletais se fera aux horaires habituels sur chaque site. Tous les flux seront acceptés.

- la limitation du nombre d'usagers sera supprimée. Cependant, par mesure de sécurité, il sera nécessaire de conserver une séparation pour autoriser uniquement deux véhicules maximum par quai et la zone d'attente matérialisée à 1 mètre devant les locaux lorsque c'est nécessaire sera maintenue

- le contrôle d'accès de toutes les déchetteries qui en disposent (Cholet et Saint-Léger-sous-Cholet) sera également remis en place. La présentation de la carte sera donc obligatoire.

À partir du vendredi 19 juin :

- la reprise de la prestation de collecte ponctuelle de fibrociment dans la déchetterie du Cormier à Cholet sera de nouveau possible.

Infos : cholet.fr

► N° Vert 0 800 97 49 49
APPEL GRATUIT

Votre monture disponible en 24h !
(voir conditions en magasin)

Optiles lunettes
Rond-point de la Tessoualle
4 rue Roger Hostein
49300 CHOLET

02 41 28 54 76

AdC : vaccinations gratuites

Des permanences de vaccinations gratuites, financées par le Département de Maine-et-Loire, sont proposées aux adultes et aux enfants âgés de six ans et plus, munis ou non de leur carnet de santé ou carte de vaccination. Les prochaines séances se déroulent au Pôle Santé, situé 26 avenue Maudet à Cholet aux dates suivantes : mer. 3 juin, de 16 h à 18 h, jeu. 18 juin, de 10 h 30 à 12 h 30 et mer. 1^{er} juillet, de 16 h à 18 h. À noter que ces séances ne se font que sur rendez-vous et dans le respect du protocole sanitaire.

Infos et prise de rendez-vous :

Tél. : 02 41 81 46 63

Cholet et AdC : HDV/HDA : un accueil unique

En cette période de pandémie, un accueil général, unique et physique est installé dans la salle des expositions de l'Hôtel de Ville/Hôtel d'Agglomération. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, il centralise toutes les demandes en un seul endroit. Trois boxes permettent d'être reçu en toute confidentialité. Les services concernés sont : Mon Espace famille, la réglementation, l'activité ERP (dossiers, commission de sécurité, nuisances et nuisibles, insalubrité), demandes liées à la voirie (plainte, aménagement, déménagement, travaux, stationnement...), demandes des commerçants (terrasse, oriflamme, chevalet...), droit des sols, locations des salles municipales, etc. Le service de l'état civil demeure au niveau 0.

Maulévrier : le Parc oriental rouvre ses portes

Le Parc oriental a rouvert au public le mercredi 20 mai dernier, aux jours et horaires habituels. Un protocole sanitaire a été mis en place, permettant la visite de la quasi-totalité du parc en garantissant la distanciation. Quelques recommandations et mesures particulières doivent toutefois être respectées : les billets d'entrée, achetés via la Billetterie en ligne, sont valables jusqu'à utilisation ; en fonction de l'affluence, les détenteurs de ces billets ainsi que les abonnés accéderont au parc par une circulation dédiée, assurant une file d'attente moindre ; la boutique et le pavillon des plantes sont ouverts avec un nombre limité de personnes à l'intérieur. Le salon de thé reste fermé pour l'instant. Les journées d'animation et les promenades de nuit sont momentanément suspendues. Il est fortement conseillé de porter un masque. De la solution hydro-alcoolique est mise à disposition en plusieurs points du parcours de visite.

L'actu en bref...

Initiatives

Bégrolles-en-Mauges - La Séguinière - Le May-sur-Èvre - Mazières-en-Mauges - Nuaillé - Saint-Léger-sous-Cholet -

Trémentines - Vezins - Les initiatives citoyennes et solidaires se sont multipliées

Alors que la crise du Coronavirus a obligé la population à se confiner, les actes de solidarité se sont multipliés. Tour d'horizon des initiatives et actions imaginées pour faire face aux multiples problématiques déclenchées par l'épidémie.

Bégrolles-en-Mauges

Suivi social de la population

L'adjointe aux Affaires sociales a centralisé les informations et coordonné les actions de suivi menées par le conseil municipal et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Au départ, le recensement des personnes à aider ou à contacter s'est fait à partir de la liste « canicule », de la liste des plus de 75 ans, et de la liste des personnes chez qui l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) intervient.

Ensuite, un appel a été lancé à tous les élus, pour qu'ils soient attentifs à leur entourage, et recensent également des personnes isolées ou en situation de fragilité.

Parmi les membres du CCAS et du conseil municipal, plusieurs volontaires ont été nommés « référents » des personnes répertoriées : environ 90 foyers ou personnes isolées nécessitant une attention particulière.

Chaque référent avait la responsabilité d'un groupe de personnes, qu'il devait appeler régulièrement pour s'assurer de leur santé et de leur besoin, ou simplement pour un échange.

Réseaux d'entraide

D'autres réseaux d'entraide se sont mis en place, à l'initiative des habitants :

entre voisins immédiats, dans plusieurs quartiers de la commune, par les réseaux sociaux comme WhatsApp, (« Solidarité Bégrolles »), pour des échanges d'idées, de points de vue, et de bonne humeur, avec l'association Épi Demain, pour qui l'entraide entre les habitants et les générations constitue l'une de ses missions principales.

Tous ces réseaux sont venus, chacun à leur manière, compléter et renforcer le suivi social de la population effectué par le CCAS et la commission sociale.

Confection de masques

Un appel a été lancé aux couturières bénévoles, pour fabriquer des masques « grand public » en tissu, aux normes AFNOR. Du tissu et de l'élastique ont été mis à disposition des volontaires. Plus de 900 masques ont déjà été confectionnés. Dans ce domaine également, l'entraide entre voisins s'est beaucoup développée. Toutes ces fabrications artisanales s'ajoutent aux deux masques gratuits, lavables et certifiés, offerts par l'Agglomération du Choletais (AdC) et la commune, à chaque habitant.

Nuaillé

Service aux Nuaillais seuls et fragiles

Pendant la période de confinement, une permanence téléphonique a été mise en place à la mairie de Nuaillé. Le maire a pris les commandes de nourriture et de médicaments et les a portées au domicile des personnes qui se sont fait connaître en mairie.

Transports solidaires

Les bénévoles des transports solidaires, sont tous prêts à reprendre ce service en cette première semaine de juin. Des mesures sanitaires supplémentaires sont inscrites dans le règlement. Les bénévoles sont actuellement au nombre de huit. Si vous êtes intéressés par ce bénévolat, venez vous inscrire en mairie.

Remerciements

Une mosaïque de photos a été commencée, mettant en scène les habitants de Nuaillé, pour remercier le personnel soignant mais aussi toutes les personnes qui travaillent pour le bien-être de tous.

Si vous voulez participer à ce projet, envoyez votre photo à l'adresse courriel : echonuaille@orange.fr

La photo pourra être vue sur Instagram. La mosaïque sera ensuite affichée en septembre dans un lieu public de la commune.



Mairie de Nuaillé



D.R.

La Séguinière

Record de donneurs à la collecte de sang

Le don du sang prévu le mercredi 1^{er} avril a été maintenu. Il n'y a jamais eu autant de donneurs à La Séguinière (92 donneurs au total, cinq infirmiers et six

médecins présents). Un protocole très strict a été mis en œuvre pour respecter les conditions sanitaires.

Service de courses

Le transport solidaire a été suspendu en période de confinement mais un

service de courses assuré par des volontaires a été proposé pour les plus isolés.

Par ailleurs, la Banque Alimentaire a interrompu ses livraisons, mais en cas de nécessité, des colis pouvaient être acheminés.

Compositions florales offertes par l'Étang Neuf

La SARL ziniéraise l'Étang Neuf a spontanément offert des compositions florales pour fleurir les entrées du cimetière.

Œillets offerts aux résidents de la Maison d'accueil

Pour Pâques, afin d'égayer les chambres des personnes âgées de la Maison d'Accueil, la Municipalité et le CCAS ont pris l'initiative de leur livrer une centaine de pots d'œillets.

Masques réalisés par des bénévoles

Des bénévoles ont réalisé et distribué des masques en tissu à l'intention des seniors de La Séguinière.

200 ont été distribués lors du marché du 15 avril, puis la distribution s'est poursuivie les 23, 29 avril et 6 mai. Des masques ont également été donnés au personnel de l'ADMR.

Soutien des associations musicales

Les membres de l'association Musique La Séguinière, la fanfare locale, ont joué - confinés - en soutien à ceux qui œuvrent pour la lutte face à la Covid-19. L'association Ségui'Singers a également apporté son soutien au personnel soignant pendant le confinement. Chacun a enregistré sa voix à domicile sur la chanson *On fait comme si* de Calogero.



Mairie du May-sur-Èvre

Le May-sur-Èvre

Soutien aux résidents de l'EHPAD

Émeline, une jeune fille de la commune, a envoyé des cartes postales qu'elle a conçues et dessinées, aux résidents de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) du Sacré-Cœur : *« Tout le monde a été très touché par ce geste et certains sont toujours surpris de voir que des personnes qui ne les connaissent pas s'intéressent à eux »*, ont souligné les membres du personnel. Ces derniers ont poursuivi l'action « gardons le sourire » en proposant des rendez-vous dans la semaine comme des soins de bien-être avec des séances de vernis à ongles ou du sport adapté avec des ballons. De plus, la participation de Stany, de la chorale Humains, a permis aux résidents de visionner à travers l'écran des chants qu'ils interprètent habituellement le jeudi avec les bénévoles de la chorale. Ils les ont ainsi entonnés avec les personnes qui défilaient sur l'écran. *« C'était très beau à voir, un bel élan de solidarité »* a confié le personnel.

Après la mise en place de Skype, Famileo a aussi été mis à disposition des familles. Il s'agit d'un service en ligne proposé par la direction des résidences de l'Èvre qui offre, gratuitement, une autre possibilité de com-

muniquer avec ses proches. Cela a permis aux résidents et aux familles de recevoir des nouvelles et des photos, sous forme de gazette papier.

Soutien aux personnes isolées

Le CCAS a également œuvré en partenariat avec l'ADMR, l'EHPAD et le Foyer Logement afin de prendre des nouvelles des personnes isolées socialement et géographiquement. Un service d'aide aux courses a également été mis en place.

Fabrication de masques

De son côté, l'animatrice Magalie Dillieux a proposé, avec des bénévoles, un atelier couture solidaire afin de fabriquer des masques en tissu à l'intention des partenaires locaux. Elle a continué, ainsi que ses collègues, à conserver le lien avec les familles et les adhérents, en proposant des animations par courriel et en envoyant des tutos pour garder la forme.

Chocolats pour les personnels soignants

Le CCAS du May-sur-Èvre a offert des chocolats pour Pâques à tous les soignants de la commune (EHPAD, Foyer Logement, pharmacies, ADMR ainsi qu'aux infirmiers et infirmières). Ce geste a été fortement apprécié par l'ensemble des personnels soignants.

Mazières-en-Mauges

Chaîne de solidarité

Une chaîne de solidarité a été créée, sous la houlette de l'adjointe à la Vie sociale, afin de venir en aide ou faciliter le ravitaillement auprès des personnes isolées, âgées ou dans le besoin.

Soutien aux soignants

Pour apporter du soutien aux personnels soignants, la commune a fait un

don de protections à l'hôpital de Cholet.

Les enfants de l'école ont, quant à eux, dessiné pour les personnels soignants. Tous ont été affichés à l'hôpital de Cholet et à la Polyclinique du Parc.

Des moulins à vent colorés, présents dans la commune, sont également un signe de soutien pour toutes les personnes qui ont travaillé durant cette période difficile.



Mairie de Saint-Léger-sous-Cholet

Saint-Léger-sous-Cholet

Dans la commune, les habitants âgés de plus de 75 ans ont été contactés par téléphone pour connaître leur situation (personnes seules ou entourées, besoin d'aide pour les courses...). Un dispositif d'aide aux aînés pour les courses a ainsi été mis en place dès le début du confinement. Les personnes concernées transmettaient leur com-

mande et les courses leur étaient livrées au pas de leur porte.

Pour assurer un service de proximité, le marché dominical a rouvert depuis le 19 avril, de 8 h 30 à 12 h 30, dans le respect des consignes sanitaires imposées par le gouvernement.

Huit commerçants sont présents sur le marché (boucherie, primeur, fromagerie, rôtisserie, pommes, huîtres et crustacés, produits asiatiques).

Trémontines

Concert improvisé pour les 96 ans d'une habitante

Une Trémontinaise de la rue du Général de Gaulle a eu la surprise de voir plusieurs jeunes voisins musiciens, élèves du conservatoire choletais, en-

tonner et jouer un « Happy birthday to you » le jour de ses 96 ans, le vendredi 17 avril dernier.

Les riverains avaient été mis dans la confidence via un petit mot laissé dans les rues environnantes.

Un beau souvenir pour tous !

Vezins

LE PETIT BOUJU

Le Petit Bouju, journal du Coronavirus

Des enfants de la rue Jacques Bouju ont créé un journal dans lequel ils ont relayé les actions qu'ils ont menées pour embellir leur rue et apporter du réconfort aux habitants du quartier (distribution de gâteaux dans le voisinage, ramassage de déchets et mégots, visites chez les personnes âgées, installation d'une boîte à livres...).

Le Petit Bouju et *Le Petit Bouju 2* sont à lire sur le site Internet de la commune.

Cimetière : arrosage et entretien par des Vezinais

Des administrés vezinais se sont manifestés spontanément pour proposer d'entretenir les concessions du cimetière, puisqu'en raison du confinement, les visites étaient interdites. Ainsi, quatre personnes ont procédé à l'arrosage des fleurs et l'entretien des sépultures. Ces initiatives ont été vivement appréciées par la population.

Création d'un hygiaphone sur-mesure à la boulangerie

Un habitant a, de son propre chef, fabriqué et offert une vitre de protection à installer sur le comptoir, afin que la boulangerie puisse continuer son activité sans risques. Par ailleurs, la mairie remercie les boulangers qui ont maintenu leur commerce ouvert pour apporter ce service de première nécessité aux Vezinais et Vezinaises.



Mairie de Vezins



CSI Ocsigène - Ocsigène « reste en lien »

À l'heure du confinement, comme en cette période de reprise progressive, le CSI Ocsigène assure la continuité.

Depuis le 17 mars, les locaux du Centre Socioculturel Intercommunal (CSI) Ocsigène sont fermés mais l'équipe est restée au travail, mettant en place les solutions nécessaires pour que chacun puisse travailler à distance et garder le contact avec les habitants. Des temps d'échanges et des animations ont été proposés, comme le Défi du CSI (voir photo). Aujourd'hui, ce dernier a rouvert au public...

Accueil : pour toutes questions, privilégiez l'appel téléphonique. Toutefois l'accueil est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30. Des mesures sont mises en place pour l'accueil du public.

Activités suspendues : les Matinées du RAM, les groupes d'échanges (parents solos, les Zébrés, etc.), l'espace jeunes, le Repair café, toutes les animations.

Animations de l'été : le CSI travaille sur la mise en place des conditions d'accueil et les nouvelles modalités pour les inscriptions. Une information plus détaillée sera prochainement envoyée aux parents.

Séjours : leur préparation est maintenue. Toutefois, selon les directives nationales ceux-ci pourront être annulés.

Transport solidaire : il est maintenu à Saint-Léger-sous-Cholet, Saint-Christophe-du-Bois et La Romagne (un protocole spécifique est mis en place). Pour La Séguinière et Bégrolles-en-Mauges, contacter les mairies.

Infos :

Tél. : 02 41 56 26 10

Possibilité de rendez-vous physique, téléphonique ou en visioconférence, selon les besoins

Lys-Haut-Layon - Le Coin de la rue est accessible sur rendez-vous

Le centre socioculturel du Vihierois a partiellement déconfiné ses activités. Le standard téléphonique répond de nouveau aux horaires habituels, et des rendez-vous peuvent être programmés.

Depuis la mi-mars, le centre socioculturel le Coin de la rue est resté fermé au public, pour respecter les mesures de confinement. Ce qui ne veut pas dire que le centre était inactif pour autant. Durant cette période, un réseau de solidarité réunissant les communes, des associations locales et le centre socioculturel s'est mis en place dans le Vihierois, afin de répondre aux besoins de première nécessité des personnes isolées. Une quarantaine de bénévoles ont ainsi apporté leur soutien à 34 personnes, auxquelles se sont ajoutés les bénéficiaires des Restos du cœur et de la Banque alimentaire. Ce réseau perdure depuis le lundi 11 mai, pour ceux qui en ont encore besoin. Pendant les vacances, des animations ont également été proposées en mode « visio » aux enfants et ados du territoire. Des animations pour exercer sa mémoire et des exercices de gym douce, étaient envoyés chaque semaine par courriel aux adultes inscrits aux activités « bien vieillir ».

L'animatrice famille a gardé le lien avec les inscrits à l'aide aux devoirs pour apporter un soutien aux parents dans le cadre de l'école à la maison.

Une gazette était diffusée quotidiennement et consultable sur Facebook ou le site Internet, pour rester en lien mais aussi, tester, créer, lire...

Depuis le lundi 11 mai, le standard téléphonique du Coin de la rue a repris son fonctionnement aux horaires habituels. Des rendez-vous individuels peuvent être proposés pour répondre aux besoins des personnes, notamment dans le cadre de la Maison de services au public, du Relais assistants maternels, de la location de scooters ou toute autre question pouvant être traitée individuellement. Ces rendez-vous se feront, bien sûr, avec toutes les mesures de précaution en vigueur.

Infos :

Le Coin de la rue
Tél. : 02 41 75 42 70
communication@csc-lecoindelarue.fr
www.csc-lecoindelarue.fr

Maulévrier - Les légumes du potager Colbert prêts à revenir dans l'assiette

Le confinement n'a pas empêché les légumes du potager Colbert de pousser. Durant cette période, celui-ci a toutefois été quelque peu adapté, y compris à la réouverture du restaurant.

Au potager Colbert, on jardine pour le restaurant du château qui, confinement oblige, a fait partie des premiers établissements à fermer ses portes, le dimanche 15 mars exactement. Mais les légumes, eux, n'ont pas stoppé leur croissance pour autant ! « *Tout le personnel s'est retrouvé en chômage partiel, sauf les deux jardiniers*, précise Mickaël Vincent, jardinier en chef du château. *Nous avons la chance de travailler en plein air. Nous avons donc pu continuer à travailler normalement, mais il a fallu réorganiser la mise en place des légumes. Les semis de radis ont été stoppés, par exemple. La sortie de l'hiver n'est pas une grosse période de production. Il n'y a pas eu de perte de légumes, qui étaient mis à disposition du voisinage.* »

Artichauts, rhubarbe, radis, épinards, aromatiques ont ainsi été donnés aux riverains du quartier du château et ont éventuellement permis à ceux-ci de faire des découvertes, comme la plante à huître ou l'ail nouveau.



Mickaël Vincent

Synergences hebdo

Parallèlement, dans l'optique de la réouverture du château et de son restaurant, ce mardi 2 juin, il fallait, là aussi, anticiper autant que possible la fourniture de légumes. « *En fait, nous sommes en "mode normal" depuis le début du mois de mai*, indique Mickaël Vincent. *Nous sommes prêts, y compris pour la réouverture du potager à la visite, en même temps que celle du château.* »

Cholet - L'importance de la poursuite et de la reprise du suivi médical

En cette phase de sortie de confinement, les médecins généralistes du Choletais préviennent de l'importance du suivi médical. Entretien avec le Dr Maryse Moreau, présidente de l'Amicale des Omnipraticiens du Choletais (AMOC).



Les médecins généralistes du Choletais invitent chacun à poursuivre ou reprendre son suivi médical, ne pas annuler les examens programmés, ne pas négliger ses soins.

Les retards de diagnostic et l'abandon des soins peuvent avoir des conséquences graves.

Il est nécessaire :

- de consulter sur rendez-vous

uniquement, seul (sauf nécessité absolue d'être accompagné), sans les enfants non concernés par le rendez-vous ;

- d'être à l'heure, de ne pas multiplier les motifs de consultations, de les préciser à la secrétaire lors de la prise de rendez-vous pour éviter que votre médecin ne prenne du retard entraînant les regroupe-

ments en salle d'attente ;

- de porter un masque, de se laver les mains en entrant et de rester à distance des autres personnes en salle d'attente (si trop de monde constaté : attendre dehors, ne pas rester dans les lieux de passage),
- de se laver les mains en sortant du cabinet.

L'Amicale des Omnipraticiens a ouvert un cabinet Coville

Dès le mardi 17 mars, une quarantaine de médecins généralistes de l'Amicale des Omnipraticiens du Choletais ont ouvert un cabinet spécial au Centre hospitalier de Cholet.

Les médecins se sont relayés chaque jour de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h pour prendre en charge des patients aux symptômes légers sans rendez-vous. Le but, « **éviter que les gens sans symptômes et ceux infectés se croisent dans nos cabinets** », confie le Dr Maryse Moreau, présidente de l'Amicale des Omnipraticiens du Choletais.

Le cabinet est installé au sein du Centre hospitalier de Cholet, mais est « **complètement différent de l'unité hospitalière, qui est réservée aux symptômes sévères** », précise le Dr Moreau.

Ce cabinet a été mis en place en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, l'association départementale pour l'organisation de la permanence des soins du Maine-et-Loire, l'Ordre des médecins et l'hôpital de Cholet.



Billet d'humeur - Z comme... Zorro

générosité. Sont apparus alors des gens exceptionnels, parfois oubliés. Comme des fantômes, on a vu défiler des femmes en blanc au sourire constant, à la main experte, ne se plaignant jamais et des hommes efficaces, compétents, résolutifs ; genre cow-boy au poil doux, dotés d'une abnégation absolue.

Puis, le déconfinement, ce mot de grande envergure, a surgi devant une carte de France. Des gens bienveillants ont cru à une révision de la géographie pour tromper un peu l'ennui. La regardant avec plus d'acuité, certains ont vu ROUGE. D'autres, le sourire en biais, ont salué le VERT et des soucieux agités, en remettant leurs lunettes, se sont offert des quartiers d'ORANGE. Enfin, ceci permettant cela, les gens ont découvert leurs départements. Certains étant des isolés, dans lesquels, maintenant nous voudrions tous passer des vacances.

Les choses décidées, on s'interroge. Sans

être trop près des autres, on va essayer d'être prêt. Il le faut, car ces jours d'après doivent nous faire repartir de l'avant. Mais, tout pendant que la pandémie sera présente, les jours d'après seront un peu la continuité des jours d'avant. Des journalistes affirment qu'il faut envisager un futur et s'appuyer sur l'avant pour assurer ses arrières ; donc l'après. Et si on sait en tirer une leçon, un peu plus tard l'après donnera le bras à l'avant. Pas sûr. En retrouvant nos habitudes et nos moyens de locomotion, les oiseaux ayant reconquis et de nouveau perdu leur univers d'antan, pourraient bien devenir revanchards et ne plus vouloir chanter l'été prochain. L'un a dit en partant : « laissons tout de même à l'humanité une part de réussite. La France, a-t-il ajouté, est tricolore et même en portant un masque de Zorro noir ou blanc, les Français se sentiront forts solidaires. »

Jackline René

Il est arrivé!

Son nom était toujours « le printemps » mais très vite, en gros titres dans les journaux et en boucle dans les infos, une vague grande marée nous a cernés. Dangereuse, menaçante, elle ressemblait à un serpent se faufilant dans toute la France. S'égarant dans notre tête, un tra-

jet fléché s'est dessiné, nous proposant un confinement sûr et simple. Lorsque le tocsin a sonné et que l'on fut bâillonné, tous les esprits sont partis en croisade, d'abord en maugréant, ensuite en remerciant. Mais les Français sont comme cela, les jours passant ils ont sorti leur botte secrète, dévoilant leur courage et leur

Cholet - Centre hospitalier : Plan Blanc maintenu jusqu'à la mi-juillet

Le Plan Blanc du Centre hospitalier reste actif jusqu'à la mi-juillet dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et les 24 lits de réanimation demeurent mobilisables à tout instant, même si certaines interventions semi-urgentes ou urgentes sont désormais reprogrammées.

• La cellule de crise, activée dès fin février, a tout mis en œuvre pour que l'établissement de santé choletais réorganise son activité afin d'être prêt à faire face à l'épidémie et en envisageant le pire, selon les exigences de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Composée de l'équipe de direction et des responsables médicaux, elle s'est réunie au minimum une fois par jour, y compris les samedis et dimanches, afin d'ajuster l'activité liée à la mise en place de la filière Covid depuis le mardi 3 mars dernier.

• Les CHU de Nantes et d'Angers ont été mobilisés en priorité afin d'assurer les tests de dépistages, renforcés par la suite par les hôpitaux du Mans, de La Roche-sur-Yon, de Laval, de Saint-Nazaire et de Cholet en raison de leurs compétences en infectiologie et de leurs disponibilités en lits de réanimation.

• Le directeur du Centre hospitalier de Cholet, Pierre Vollot, a déclenché le Plan Blanc le vendredi 13 mars à la demande de l'ARS. Par conséquent, « toutes les activités chirurgicales et médicales ont été déprogrammées pour libérer des ressources matérielles et humaines permettant de passer de 8 à 24 lits de réanimation », souligne le directeur. Il a fallu trouver des respirateurs en nombre suffisant. Pour cela nous avons pu compter sur le soutien de la

Polyclinique du Parc qui en a transféré huit. Nous avons également redéployé les personnels en interne pour constituer une équipe de 70 personnes supplémentaires permettant la prise en charge des patients sur les 24 lits de réanimation. D'autres personnels ont également été mobilisés pour renforcer les trois unités d'hospitalisation réservées pour la Covid ouvertes au plus fort de la crise. »

En deux semaines, une totale réorganisation de l'établissement a été opérée. « Nous avons eu la chance de préparer cela à froid et de bénéficier de l'expérience des hôpitaux de l'Est de la France qui eux ont dû agir en urgence » ajoute Pierre Vollot.

• Depuis le début de l'épidémie, 1 785 patients ont été vus par les équipes du Centre hospitalier dans le cadre de la filière Covid. 787 ont été hospitalisés, dont 185 qui se sont révélés être des patients Covid +. Au plus fort de l'épidémie en région choletaise - durant un ou deux jours - 17 patients ont été placés en réanimation. À ce jour, aucun patient Covid ne se trouve en réanimation.

• En 12 heures d'intervalle, entre les jeudi 2 et vendredi 3 avril, sept patients parisiens ont été transférés à Cholet par voie aérienne, pour être placés en réanimation. À ce jour, un décès est à déplorer, une personne est toujours

hospitalisée en médecine à Cholet et cinq personnes sont retournées vers la région parisienne.

• « L'implication de l'ensemble des personnels du Centre hospitalier a été extraordinaire. Tout le monde s'est mobilisé en bonne cohésion » met en relief Pierre Vollot. Pour les informer au plus juste de la situation, un bulletin quotidien est diffusé en interne.

Malgré toutes les précautions prises, 53 membres du personnel ont été contaminés, sur 153 dépistages réalisés depuis le début de la crise. « Nous étions conscients des risques de transmission » constate le directeur.

• « L'appel aux dons auprès des Choletais et des entreprises a très bien fonctionné et a été très utile pour faire la jonction avec la livraison de l'État. Si nous n'avions pas eu de dons, nous aurions connu une semaine, ou plus, très délicate. On ne les remerciera jamais assez » tient à préciser Hélène Thomas, directrice adjointe du Centre hospitalier. Outre les dons de masques et de surblouses, des dons alimentaires, des produits de beauté, des bouquets de muguet, du miel, etc. ont redonné du baume au cœur aux équipes de soignants, mais aussi des services logistique, technique et administratif. Face à cette affluence de générosité, un pôle dédié d'une dizaine de personnes a procédé à la réception, au contrôle et

à la distribution de ces dons.

• Pendant un mois, avec une équipe de six personnes venant des services de Blanchisserie, Stérilisation ou Pharmacie, l'hôpital choletais a fabriqué ses propres masques affectés aux personnels non soignants. Un atelier bénévole de confection de surblouses a aussi trouvé place dans les locaux de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers.

• Actuellement, comme tout au long, de cette période de crise sanitaire, les problématiques de santé relevant des urgences sont évidemment traitées. Deux circuits bien distincts écartent toute possibilité d'être en contact avec un patient ressentant les signes évocateurs du virus. L'hôpital a aussi pu compter sur la très bonne coopération avec les praticiens de « ville » pour la mise en place d'un Coville (lire p. 21).

• Depuis le lundi 11 mai dernier, des activités semi-urgentes et urgentes de consultation ou d'hospitalisation interrompues depuis la mi-mars ont pu être reprogrammées avec les mesures barrières adaptées (port du masque obligatoire à l'entrée de l'hôpital). L'établissement de santé reste malgré tout en Plan Blanc avec ses 24 lits de réanimation mobilisables à tout moment et ses équipes restent opérationnelles jusqu'à début septembre, selon les exigences nationales.

CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir

LES INFORMATIONS UTILES

0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?

- Lavez-vous très régulièrement les mains
- Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le
- Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

- Par la projection de gouttelettes
- Face à face pendant au moins 15 minutes

-1m

QUELS SONT LES SIGNES ?

- Fièvre
- Fatigue
- Toux et maux de gorge
- Gêne respiratoire
- Maux de tête
- Courbatures

• *Vue de la place Travot depuis l'église Notre-Dame*



Cholet figée

C'est comme si le temps avait été suspendu. La période de confinement a figé Cholet. À partir du mardi 17 mars midi, tout s'est brutalement arrêté. Plus de mouvement, plus de vrombissement, plus rien, chacun s'est retrouvé muré, au propre comme au figuré, derrière ses volets. Le silence complet. La vie mise entre parenthèses. Et le printemps en a profité pleinement, transformant chaque jour notre environnement. Ce temps-là, que nul ne pouvait soupçonner jusqu'alors, a été capté par notre photographe Étienne Lizambard. Il a pris le parti du noir et blanc. Comme avant que la couleur n'existe, avant que la couleur ne revienne. Nous vous offrons quelques clichés inédits volés au cours du temps de ce confinement.



• *Vue depuis l'église du Sacré-Cœur (avril)*



• *Vue depuis l'église Saint-Pierre (avril)*



• *Rue Nationale, vue depuis la place Alexis Guérineau (mars)*



• *Des carrefours et des voies désertés (avril)*



• *Pause obligée pour le Théâtre Saint-Louis et le Conservatoire (avril)*



• *Atmosphère spéciale avec le transport de patients atteints de la Covid-19 entre l'aérodrome et le Centre hospitalier (jeudi 2 avril 2020)*

Toutlemonde



• *Le parc de Moine devenu le paradis des oiseaux (avril)*



• *Pendant ce temps, la collecte des déchets continue (mars)*



• *Une gare sans train, une gare sans âme... (mars)*



• Entre le centre commercial PK3 et le Centre hospitalier, l'avenue des Sables réduite au silence (avril)



• Au cœur des Arcades Rougé, entracte forcée pour le complexe Cinémovida...



• ... et parenthèse pour l'Autre Faubourg (avril)



• La zone de l'Écuyère à l'arrêt (avril)



• La Police municipale mobilisée avec la Police nationale pour assurer la sécurité des biens et des personnes (mars)

Cholet - La résidence Foch, une équipe réactive et soudée

Le confinement a été un moment particulier à vivre pour les seniors et l'équipe de la résidence-services Foch. Une période qui restera marquante pour tous, mais positive.



L'un des résidents, M. Marot, a fêté son centième anniversaire durant le confinement, en présence d'une partie de l'équipe de la résidence Foch.

Une équipe soudée, des moments d'émotions très forts, de l'entraide, de la spontanéité et de la réactivité auront été les ingrédients principaux d'un confinement « réussi » à la résidence-services Foch, située à quelques pas du centre-ville de Cholet.

Pour Charline Abellard, directrice de l'établissement accueillant près de 80 résidents, et Angélique Autefort, aide-soignante, cette période si particulière

restera gravée. *« Nous avons connu trois étapes : le début du confinement dès le vendredi 13 mars, un peu avant la date officielle, puis aussitôt le port du masque pour l'ensemble du personnel, avant l'obligation officielle et, enfin, le confinement total le mardi 17 mars. Durant cette période, afin de conserver un lien avec les familles et les proches, nous avons multiplié les contacts en alimentant régulièrement notre blog,*

en envoyant des messages individuels ou collectifs et en développant les conversations en visio. »

Tout a été bousculé : les changements d'horaires du personnel, la mise en place d'un service de repas servis dans les appartements et toute l'intendance qui en découle, l'adaptation des animations et activités, le renforcement du service de gestion de courses, l'accès au parc régulé et réaménagé avec des bancs et chaises à distance, etc. Quelques moments forts et pleins de petites touches de solidarité sont à souligner : le don de masques par des particuliers, des entreprises et des associations locales, les anniversaires des résidents célébrés comme il se doit et notamment les 100 ans de M. Marot, le 24 avril dernier (photo), mais aussi des témoignages de résidents et de l'équipe soignante à lire sur le blog ou encore le geste facilitateur du collège Notre-Dame du Bretonnais qui a prêté plateaux et chariots pour les repas.

« Nous avons fait preuve de solidarité au sein de l'équipe, les choses se sont mises en place naturellement, de manière spontanée et cela a permis aux

résidents et aux familles d'être satisfaits » souligne Angélique Autefort. qui précise aussi : *« Les résidents évoluent dans une résidence-services où habituellement ils sont libres de leurs mouvements et n'ont aucune obligation de participer à la vie de la résidence. Pendant le confinement, il a donc fallu, sans faire intrusion dans leur quotidien, veiller sur eux. La prise de température systématique et le portage du goûter quotidien étaient alors des moments précieux pour passer du temps avec eux et se rendre compte de leur état d'esprit et de santé. »*

Petit à petit, le salon de coiffure a rouvert ses portes, ramenant alors du baume au cœur des résidents. Ces derniers ont commencé timidement à reprendre leurs habitudes à l'extérieur. Les temps de gym douce et de chant se font moins rares. *« Nous avons hâte que tout cela redevienne plus léger »* conclut la directrice.

Infos : residence-foch.fr

Cholet - Bien-être et bonne humeur préservés à Montana

Les seniors de la résidence Montana ont vécu, comme tous, le confinement. L'équipe de salariés présente autour d'eux a fait en sorte de privilégier les moments de bonne humeur et de divertissement.

La résidence Montana, qui héberge 112 seniors d'une moyenne d'âge de 87 ans, a mis en place tout un panel d'activités réajustées ou inédites pour remédier à l'isolement et rompre la solitude imposée durant le confinement. *« Nous avons proposé des cours de gym aux balcons ou dans les couloirs selon la météo, raconte Camille Poiradeau, la responsable bien-être au sein de la résidence. Sur le même modèle, nous avons aménagé des temps de convivialité, pour le goûter ou l'apéritif, entre voisins d'appartement et à distance. En fonction de l'évolution des recommandations ministérielles, nous avons aussi mis en place un parcours de santé en extérieur, dans l'enceinte de la résidence. Et régulièrement, l'équipe de 21 salariés jouait le jeu de la parade, le plus souvent déguisée et en musique,*

en extérieur autour des appartements. Les résidents, de leur balcon, participaient ainsi à ces temps festifs. »

Outre ces animations régulières, une plateforme téléphonique était à disposition de ceux qui en ressentaient le besoin. De même, chaque jour, chaque résident recevait la visite d'un membre de l'équipe afin de s'assurer que tout allait bien. *« Notre équipe s'est mobilisée pour apporter les plateaux-repas des résidents, pour distribuer leur courrier, pour mettre en place un système de courses sur commande, pour soutenir moralement les résidents, etc. En contrepartie, nous avons reçu de beaux témoignages de solidarité avec notamment des dons de fleurs, de plantes, de gants et de masques, certains confectionnés par les familles, précise Corinne Landais, directrice de la*



Les résidents comme l'équipe de salariés sont restés actifs afin de garder le moral et de conserver le lien... à distance.

Montana Cholet. *Le plus difficile à supporter étant le lien coupé avec les familles et les proches. Nous avons mis en place de nombreux appels en visio, notre page Facebook était régulièrement alimentée afin de garder du lien entre tous, puis, les visites des proches*

ont à nouveau été possibles sur rendez-vous et à distance. Nous avons finalement vécu cette période un peu comme sur un paquebot, dans notre petite bulle » résume-t-elle.

Infos :

Facebook : Montana-Cholet

Cholet : maison de la Nature : vente d'animaux

La ferme pédagogique de la Maison de la Nature, située à proximité de l'étang des Noues, vend quelques-uns de ses animaux :

- deux lapereaux de chair de 3 mois,
 - un coq fermier adulte
 - et trois cochons d'Inde de 3 semaines.
- Infos au 02 41 58 61 93

Vezins : pêche à l'étang de l'Uzelière

L'activité de pêche à l'étang de l'Uzelière, est à nouveau possible. En revanche, les gestes barrières doivent être respectés et il est préconisé de maintenir 10 mètres de distanciation. À titre exceptionnel, les cotisations annuelles ont été revues à la baisse : 18 € au lieu de 22 € par adulte et 6 € au lieu de 8 € par enfant de moins de 14 ans. Les cartes annuelles sont à retirer chez Monsieur et Madame Tijou, 3 rue Saint-Pierre à Vezins. Les cartes à la journée sont en vente auprès de deux commerçants : la boulangerie Besson et Angela'Coif, place du Général de Gaulle.

Maulévrier : cours de pêche

La Perche maulévraise organise des cours de pêche pour les enfants dès 10 ans, les lundi 6, mardi 7 et jeudi 9 juillet prochain, à la salle des associations de Maulévrier. Les journées, d'une durée de cinq heures, seront divisées en deux parties :

- une partie théorique le matin (2 h) : découverte des milieux aquatiques, des appâts et esches, réalisation de différents montages de lignes...
- une partie pratique l'après-midi au bord de l'eau (3 h).

Les cours sont gratuits, le matériel et le pique-nique sont fournis.

Infos et inscriptions au 02 41 55 96 19

Atelier jardinage au naturel

Faire de la terre... un jardin propose, ce samedi 6 juin, une animation sur les bases du potager naturel, à **Bégrolles-en-Mauges** ou **Cholet**. Il s'agit d'un atelier à la journée, la 7^e du cycle de formation sur ce thème. Il est possible de s'inscrire à la journée. Tarif : 40 €
Infos et inscriptions au 06 03 41 28 30
Facebook : @delaterreunjardin
Instagram : @fairedelaterre.unjardin

Seniors

Adc - Solidarité gendarmerie seniors, au plus près des personnes âgées

Le groupement de gendarmerie de Maine-et-Loire a mis en place, dès le mardi 31 mars dernier, un dispositif visant à venir en aide aux personnes âgées, isolées et confinées : l'opération Solidarité gendarmerie seniors. Toutes les brigades du département ont été sollicitées pour prendre part à cette démarche.



GGD49

Dans le Choletais, comme dans le Saumurois, le Segréen et la région angevine, les gendarmes du Maine-et-Loire ont initié une démarche visant à garder le contact avec les seniors pendant la période de crise sanitaire.

Cette opération, baptisée Solidarité gendarmerie seniors, visait donc à maintenir le lien avec les aînés les plus isolés dans cette période que l'on vient de traverser, qui a pu être source d'angoisse, de mal-être et accentuer le sentiment d'isolement de certaines personnes, dont les seniors.

La gendarmerie nationale a mis en place une démarche consistant à communiquer, prendre contact par téléphone ou par tout autre moyen, afin de maintenir ce lien si important avec les aînés les plus fragiles.

Ainsi, avec le plan Solidarité gendarmerie seniors, au-delà de leur engagement dans les contrôles destinés à s'assurer que les règles de restriction de circulation sont respectées, les militaires de la gendarmerie ont veillé tout particulièrement à se rendre disponibles, au service de leurs concitoyens, en

particulier des plus vulnérables.

En lien avec les élus de proximité, les services publics et sociaux, les services d'aide à la personne (ADMR) et des associations de seniors, les brigades de gendarmerie de Maine-et-Loire ont ainsi toutes été sensibilisées.

Concrètement, en cas de personne âgée isolée, ou sans nouvelles de sa part, les gendarmes ont pris contact téléphoniquement, voire en cas de besoin, se sont déplacés à domicile, en respectant bien entendu les gestes barrières.

Les gendarmes ont pu profiter de ces actions pour rappeler quelques consignes sur le plan sanitaire, sur les règles de circulation en période de confinement et les mesures de prévention des actes malveillants, à l'attention des seniors.

Les retours de cette opération ont été très positifs et la population ciblée, particulièrement réceptive.

Publireportage - Restez chez vous tout en préservant les liens sociaux

Pour les fêtes de juin pensez à la tablette plébiscitée par nos aînés.

La crise sanitaire que nous traversons a permis de nous rendre compte que le lien social est fragile mais essentiel. Ne pas maîtriser les nouvelles technologies est un risque d'isolement lorsque vos proches doivent rester à distance pour vous protéger ou s'éloigner pour les vacances à venir. C'est pour remédier à cela qu'Âge d'Or Services Cholet et La Poste s'associent pour vous proposer la solution « Ardoiz », une tablette dédiée aux personnes âgées. Facile à utiliser et clé en main, elle possède l'ensemble des applications utiles. Vous pourrez :

- écrire à vos proches et les contacter par vidéo



- jouer, faire des mots croisés ou toute recherche utile
- prendre des photos et vidéos pour les partager avec vos proches
- et même faire vos démarches administratives.

Âge d'Or Services Cholet vous accompagnera dans l'utilisation cette tablette conçue pour vous.

Infos : 02 41 63 00 34
23 rue Trémolière à Cholet



Cholet - Pôle emploi : accessible sur site et à distance

Les services de Pôle emploi ont rouvert en partie ; un visio portier filtre l'accès. Toutefois, la majorité des demandes restent prioritairement traitées à distance.

Depuis le 18 mai dernier, dès le sas d'entrée de Pôle emploi, un conseiller accueille les usagers, via un visio portier. Trois situations sont alors possibles :

- le conseiller détermine avec l'usager le traitement de sa demande et l'oriente vers la démarche la plus efficace à accomplir, si possible à distance,
 - l'usager vient à Pôle emploi pour un rendez-vous fixé auparavant avec son conseiller, dans ce cas, il peut être reçu physiquement,
 - Pôle emploi est également ouvert, sur rendez-vous, en accueil physique, pour les usagers qui connaîtraient des soucis de paiement d'indemnités ou les personnes qui rencontreraient des difficultés à s'inscrire à distance.
- Les usagers sont bien entendu reçus dans le strict respect des consignes sanitaires avec toutes les précautions d'usage : gel hydro-alcoolique, distanciation physique, protection en plexiglas, sens de circulation signalé au sol, etc.

Pôle emploi reste présent

« Nous avons déjà de très bons retours de cette période de confinement, souligne Nicolas Genève, directeur de l'agence choletaise. Chaque demandeur d'emploi a obtenu sous 48 h une réponse à sa demande de la part de son conseiller référent. Localement et nationalement, la tendance irait vers le développement des services à distance, avec toujours le choix de venir sur rendez-vous à l'agence. »

Les semaines de confinement ont contraint la totalité des agents de Pôle emploi à télétravailler et cela reste la priorité, à ce jour. « Nous avons déjà largement amorcé la tendance en 2019 en donnant



Une partie de l'équipe Pôle emploi Cholet, dont le directeur Nicolas Genève (2^e en partant de la droite), accueille le public sur site. Toutefois, la majorité des agents continuent de télétravailler.

la possibilité aux allocataires d'interagir à distance avec leur conseiller référent. L'expérience du confinement n'a fait qu'amplifier et accélérer ce tournant » affirme le directeur, précisant : « 60 % de nos agents utilisaient déjà Skype. Ils sont maintenant 100 % à avoir apprivoisé cette façon d'échanger. Il y a plusieurs raisons à la mise en place de cette méthode de communication : la première étant d'avoir répondu à une demande en ce sens des demandeurs d'emploi, la deuxième bénéficie à la planète et à une vertu économique puisqu'elle engendre moins de déplacements et la dernière permet des délais de réponse raccourcis. »

L'effet confinement a également été bénéfique du point de vue de l'actualisation mensuelle des allocataires. Les conseillers référents sont allés au-devant des demandeurs d'emploi et ont ainsi constaté un taux de quasiment 100 % d'actualisation alors qu'habituellement il oscille plutôt autour de 95 %.

Des emplois à pourvoir

Du côté des employeurs, une actualisation des offres a été opérée tout au long du confinement, certaines entreprises maintenant leur activité dans le respect des règles strictes d'hygiène et d'autres reportant leur recrutement. « Une chose est certaine, il a été possible de continuer à travailler, notamment en consultant la plateforme nationale mobilisationemploi.gouv.fr qui référençait les activités essentielles et les offres d'emploi liées. Dans le Choletais, tous les secteurs d'activités, notamment le service à la personne, ont actuellement des demandes et cela s'intensifie avec la réouverture progressive des entreprises. »

Pôle emploi Cholet poursuit aussi sa réouverture progressive avec un retour aux entretiens d'inscription dits « normaux » espéré courant juin.

Infos :

Ligne pour les allocataires : 3949
Ligne pour les employeurs 3995
Pôle emploi Cholet
24 rue du Carteron à Cholet
www.pole-emploi.fr

AdC - Le Fonds territorial Résilience soutient les petites entreprises

Le Fonds territorial Résilience est un dispositif simple et facile d'accès qui s'adresse aux entreprises de 10 salariés et moins subissant les conséquences de la pandémie. Une plateforme en ligne est accessible.

Le Fonds territorial Résilience est accessible depuis la plateforme :

www.resilience-paysdelaloire.fr.

Doté de 32 millions d'euros, il s'adresse aux entreprises de 1 à 10 salariés qui n'auraient pas été éligibles au Fonds National de Solidarité (pour lequel la Région contribue déjà à hauteur de 25 millions d'euros).

« Le Fonds territorial Résilience est le fruit de la mobilisation des territoires aux côtés de la Région pour sauver nos commerçants, artisans et TPE en difficulté actuellement » a déclaré Christelle Moranchais, présidente de la Région des Pays de la Loire.

Pour Gilles Bourdouleix, président de l'Agglomération du Choletais : « Les entreprises sont le moteur de notre économie locale. L'Agglomération du Choletais, deuxième bassin industriel des Pays de la Loire, s'est tout de suite engagée aux côtés des entrepreneurs choletais pour les soutenir. C'est, en toute logique, que nous nous associons au Fonds territorial Résilience. Nous devons tous nous unir pour maintenir la richesse économique de notre territoire. »

Comment déposer son dossier ?

Les entreprises peuvent déposer directement leurs demandes sur le site dédié en attestant sur l'honneur leur inéligibilité au Fonds National de Solidarité et leurs difficultés économiques liées à la crise de la Covid-19. L'aide prend la forme d'une avance remboursable (sans condition bancaire et avec un différé d'un an, voire au-delà en cas de difficultés), destinée à aider les entreprises à financer leur trésorerie, et son montant est fonction du chiffre d'affaires :

- 3 500 € pour les entreprises réalisant moins de 50 000 € de chiffre d'affaires annuel
- 6 500 € pour les entreprises réalisant entre 50 000 et 100 000 € de chiffre d'affaires annuel
- 10 000 € au-delà de 100 000 € de chiffre d'affaires annuel.

« À ce jour, 50 000 € ont été attribués, 25 000 € sont à l'étude, pour un potentiel de 832 000 € » précise Michel Champion, adjoint au maire de Cholet et vice-président de l'AdC en charge de l'Économie.

Infos :

<https://bit.ly/Fonds-Resilience>
www.resilience-paysdelaloire.fr



COVID-19

PRENEZ LA RELÈVE DE NOS HÉROS !

JOBS SAISONNIER À POURVOIR !

Agents de collecte, aides soignantes, infirmières, aides à domicile et auxiliaires de soins.



Adressez vos candidatures à emploi@choletagglomeration.fr
Infos sur emploi.cholet.fr

Saint-Paul-du-Bois - L'Entracte fragilisé par le confinement

L'hôtel-bar-restaurant communal se trouve fragilisé par la crise sanitaire. Malgré la vente à emporter proposée depuis la mi-avril, il pourrait ne pas rouvrir.



Fabien Fourgeaud

Le 12 octobre dernier, Fabien Fourgeaud reprenait L'Entracte, le bar hôtel-restaurant de Saint-Paul-du-Bois, avec l'ambition d'y proposer des animations régulières.

Les mesures liées à la crise sanitaire du Covid-19 sont venues briser cette belle dynamique, voire compromettre la pérennité de l'établissement. « À ce jour, je ne sais pas si je vais rouvrir, déclare Fabien Fourgeaud. Je n'ai pas de trésorerie et le prêt garanti par l'État m'a été refusé. Et l'assurance perte d'activité ne fonctionne pas en cas d'épidémie ».

À l'instar de certains confrères, Fabien Fourgeaud a décidé, à la mi-avril, de

proposer, sur réservation, les jeudis, vendredis et dimanches soir, des pizzas à emporter et, le samedi soir, un menu à thème. « Et depuis que les entreprises ont repris à travailler, je propose un menu ouvrier à emporter le midi, qui est ouvert à tout le monde. En moyenne, je vends une quarantaine de plats à thème et 70 pizzas, et six à huit menus le midi. »

« Avec la mairie, nous travaillons au maximum pour rouvrir, poursuit Fabien Fourgeaud. Avant même que l'État annonce les mesures pour les entreprises, elle avait déjà cherché à m'aider, pour négocier un prêt notamment. Mais si on a trop de normes à respecter pour pouvoir rouvrir, ce que je peux comprendre, je ne pourrai pas le faire » regrette-t-il.

Infos et réservations :

L'Entracte

Tél. : 06 12 01 88 08

lentracte.fabien@gmail.com

Facebook: lentractesaintpauldubois

Réservations avant 11 h pour le déjeuner

Vente à emporter de 17 h à 21 h

Yzernay - La supérette a ouvert en plein confinement

Plusieurs fois repoussée, l'ouverture de la supérette a finalement eu lieu durant le confinement, permettant aux Yzernéens de s'approvisionner au plus près.



Lætitia Chartier et Chantal Surot

Elle devait tout d'abord ouvrir à la mi-décembre 2019, puis au début de cette année. Finalement, et contre toute attente, la supérette d'Yzernay a ouvert le jeudi 16 avril dernier, en pleine période de confinement. Une ouverture « stratégique », en quelque sorte, puisque celle-ci a permis de créer un équilibre avec les supermarchés voisins de Maulévrier et Vihiers, et d'éviter ainsi que les rayons de ces derniers ne se vident trop vite.

Privée d'enseigne et de réseau de distribution pour l'instant, la supérette yzernéenne a donc dû remplir ses rayons en s'appuyant sur le Super U de Vihiers, en s'approvisionnant auprès de grossistes, notamment Promocash à Cholet, et de producteurs « en privilégiant les circuits courts autant que possible » précise Chantal Surot, cogérante de la supérette avec sa fille Lætitia.

Le Café du coin, le bar restaurant d'Yzernay, que Chantal Surot gère, cette fois, avec son fils Corentin, a fermé dès les premières annonces gouvernementales, et attend désormais l'autorisation de rouvrir. « Nous attendons l'autorisation » conclut la gérante avec espoir.

Horaires :

De 8 h 30 à 12 h 15 et de 15 h 30 à 19 h
du mar. au sam.

De 9 h à 13 h dim. et jours fériés
Fermée le lundi

Devenez propriétaire à Saint-Christophe-du-Bois

Dernières opportunités : Terrain + Maison à partir de 195 000 €



Au sein du lotissement Le Domaine de la Nouette, venez découvrir les deux dernières maisons encore disponibles et mises en vente par la SIMA (contrat VEFA : vente en état



futur d'achèvement bénéficiant de frais notariés réduits).

Des maisons de plain-pied, spacieuses (117 m²) dotées d'une grande pièce de vie (40 m²), de 3 chambres à coucher, et agrémentées d'un garage,



d'une arrière-cuisine et d'une terrasse, le tout sur jardin clos de 385 m².

Ces maisons seront prêtes à vous accueillir (livraison) dès la fin juin pour l'une, et en septembre prochain pour l'autre.

Accédant à la propriété ou investisseur locatif, prenez rendez-vous pour une visite personnalisée*

* Visite organisée dans le strict respect des mesures sanitaires.

contact@sima.immo - Tél. : 02 41 62 70 73

Face aux Halles - 28 avenue Maudet - 49300 CHOLET



Somloire - Nature & stratégie solidaire pour le gel hydroalcoolique

Le groupe spécialisé dans la production de produits d'hygiène et cosmétiques biologiques a participé à la solidarité nationale durant la crise du Covid-19 en produisant gratuitement du gel hydroalcoolique pour les hôpitaux et EHPAD.

Le 26 mars dernier, lors d'un échange avec Michel Champion, vice-président de l'AdC en charge de l'Économie, Samuel Gabory, président fondateur du groupe Nature & Stratégie, confirmait la production massive de gel hydroalcoolique. *« C'est un produit d'hygiène cosmétique que nous proposons dans nos gammes Coslys et Pure depuis la crise de la grippe H1N1, précise Céline Herbaux, directrice de la communication du groupe. Nous avons participé à la solidarité nationale en produisant du gel dans sa formule imposée, qui n'est pas écologique, sous la marque Comptoir des lys, pour en faire don aux hôpitaux, Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) et entreprises de la région. Nous avons également fourni beaucoup d'échantillons de crème pour les mains et de crème hydratante, pour répondre notamment à la problématique de frottement des élastiques de masques ».*

Hôpitaux, EHPAD, associations

Une vingtaine d'établissements de santé ont ainsi bénéficié des capacités de production du laboratoire Alvend de Somloire, mais aussi certaines associations comme la Fondation Abbé Pierre, l'Aide sociale à l'enfance ou encore Solidarité avec les soignants, parrainée par l'humoriste Anne Roumanoff.

Cet élan de solidarité a permis de maintenir l'activité de l'entreprise. *« Celle du laboratoire n'a jamais été arrêtée. Les postes de travail ont bien évidemment été adaptés à la situation. Nous avons 70 % de présence au plus bas de l'activité. Les mesures de chômage partiel n'ont concerné que les mamans obligées de rester à la maison par rapport aux enfants ».*

Le boum de Comptoir des lys

En parallèle, les autres marques du groupe ont connu des situations contrastées. Si Beauté directe, qui tra-



Nature & stratégie

vaillait avec les instituts de beauté, a dû stopper son activité, les conseillères à domicile de Pure se sont adaptées en travaillant beaucoup plus par messagerie tandis que Comptoir des Lys a vu ses ventes décuplées. *« L'activité en magasins bio a vraiment explosé, constate Céline Herbaux. Nous avons mis en place un processus d'accompagnement beaucoup plus poussé pour éviter les ruptures de stock. Nous étions vraiment sur les mêmes volumes qu'au moment de la grippe H1N1 ».*

Nouvelle activité à Cholet :

> Coach sportif



- séances de sport privées allant de 40 min à 1 h 30
- séances selon vos objectifs et vos capacités physiques
- séances pour débutant ou confirmé
- séances seul(e) ou en binôme
- une séance d'essai gratuite et sans engagement.

Infos :

Jérémy Heintz au 06 37 29 87 20
à la salle l'Ancienne,
51 rue de la Somme - 49300 Cholet
jeremyhntz.coachsportif@gmail.com
Instagram : jerem_fit_pro
<http://lancienecoachingprivé.wordpress.com>

Vie étudiante

AdC - Des macarons, des cannelés et des financiers solidaires !

Les actions solidaires se sont multipliées au cours du confinement, notamment auprès des soignants du Centre hospitalier et des EHPAD locaux. Voici une initiative gourmande !

Durant les vacances de printemps et afin de participer aux gestes de solidarité avec les soignants, Amaury Poirier et Bernard Philippe, formateurs au lycée Jeanne Delanoue, ont pris l'initiative de fabriquer des macarons pour les agents du Centre hospitalier.

Le lycée choletais étant fermé durant le confinement et les professeurs déchargés de la continuité pédagogique en raison des vacances scolaires, c'est avec Philippe Renaud, gérant de L'Esprit Gourmand à La Tessoualle et Manon Pauvert, salariée du restaurant le Clémence à Saint-Julien-de-Concelles (Loire-Atlantique), que les pâtisseries ont été réalisées. Ensemble, ils ont élaboré 1 200 macarons saveurs pistache, rose et caramel au beurre salé, chocolat et thé fruit rouge et 300 cannelés.

Pour cette initiative culinaire, les quatre

pâtisseries ont fait appel à la générosité de plusieurs acteurs locaux, qui ont accepté de donner les ingrédients nécessaires à la fabrication à grande échelle de ces desserts. Les 60 œufs ont été offerts par la ferme des Aulnaies, à Bégrolles-en-Mauges et l'entreprise Thomas à Cholet, a fourni toutes les matières premières.

Le vendredi 17 avril, ces pâtisseries ont ainsi apporté un peu de réconfort et de douceur au personnel soignant pendant cette période difficile.

Pour aller encore plus loin dans leur action de solidarité, ces passionnés de cuisine ont renouvelé l'opération, le vendredi 24 avril, dans six Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) du Choletais et des Mauges (Nazareth et la Girardière à Cholet, Sainte-Marie à Torfou, Sacré-



Les pâtisseries ont offert des instants de gourmandise aux soignants et aux résidents de la résidence du Sacré-Cœur au May-sur-Èvre.

Cœur au May-sur-Èvre, Clair-Logis au Longeron et Saint-Joseph à Villiedieu-la-Blouère). 2 000 pâtisseries : 1 000 macarons, 500 cannelés et 500 financiers ont ainsi été proposés aux résidents et soignants.

Les mêmes initiateurs se sont à nou-

veau entourés de partenaires locaux qui ont fourni les matières premières : de nouveau la ferme des Aulnaies à Bégrolles-en-Mauges, l'entreprise Thomas à Cholet et aussi la ferme de la Divatte à Landemont et Intermarché au May-sur-Èvre.

Cholet - Le Lycée de la Mode en émulation

Des visières et des surblouses ont été réalisées au Lycée de la Mode. Les enseignants ont ainsi, eux aussi, apporté leur contribution à la solidarité auprès des soignants et personnels médicaux pendant cette période inédite.

À l'image d'autres établissements scolaires, le Lycée de la Mode a également contribué à la solidarité durant la période de confinement. « *La fabrication de visières de protection a été impulsée par des homologues*, détaille Vincent Guitton, directeur technique du Lycée de la Mode. *Après avoir défini les paramètres de coupe et réalisé plusieurs tests, Véronique Graveleau et Nathalie Jaminai, enseignantes, et moi-même avons réalisé quelque 800 visières destinées au Centre hospitalier (400), aux établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (300), aux médecins libéraux (50) et infirmiers libéraux (50) de la région choletaise. Si les premières fournitures, telles les élastiques, ont pu être trouvées facilement, nous faisons désormais face à des pénuries de matières premières et des délais de livraison longs, ce qui nous empêche, pour le moment, de livrer une centaine de visières pour l'hôpital.* »

Après cette première étape d'entraide pour laquelle Véronique Graveleau a été locomotive – « *j'avais l'envie de*

servir et d'aider pendant cette période.

Je ne pouvais pas rester les bras ballants » précise-t-elle – le Lycée de la Mode a aussi réalisé la fabrication de surblouses à la demande de Joël Doumeau, directeur des achats du Centre hospitalier.

Parallèlement aux surblouses réalisées par l'association Solutions Covid-19, à partir de sacs poubelle fournis par l'Agglomération du Choletais, « *nous avons, de notre côté, sollicité un don de 4 000 mètres linéaires de matière plastique auprès de l'entreprise Palamy au May-sur-Èvre*, précise Vincent Guitton. *Le modèle conçu et prototypé par le Lycée de la Mode ayant été validé par le Centre hospitalier, tout comme les conditions de fabrication, les enseignants volontaires, soit une équipe d'environ 20 personnes ont coupé et piqué pendant trois jours à raison de près de 8 h quotidiennes pour fabriquer 1 600 surblouses.* »

Aujourd'hui, la demande de surblouses reste présente. Pour le Lycée de la Mode se pose le problème de



Lycée de la Mode

l'approvisionnement en tissu non tissé déperlant, plus facile à travailler que la matière plastique, de la main-d'œuvre, d'un lieu de production dédié avec les mesures strictes d'hygiène et la capacité de rendement. « *Nous avons l'envie de continuer à aider les soignants mais cela n'est pas notre mission première en tant qu'établissement d'enseignement. Toutefois, nous allons réfléchir à la mise en place, avec des élèves bénévoles, d'un atelier relais au service de la lutte contre la Covid, de septembre à décembre. Nous pourrions espérer la pro-*

duction de 600 à 800 surblouses » indique le directeur, qui poursuit : « *Nous aimerions que nos élèves ressentent eux aussi cette dimension citoyenne, cet élan, que l'on a pu partager durant cette période entre enseignants. Notre lycée est labellisé Établissement en Démarche de Développement Durable (E3D), ce serait donc logique* » conclut Vincent Guitton.

Une initiative et une action qui auront, sans nul doute, marqué la vie de l'établissement.

Infos : www.lycee-mode.fr

Cholet - La Bonnauderie mobilisée !

Les élèves reprennent le chemin de l'apprentissage ce mardi 2 juin. En attendant ce retour à la « vie normale », l'équipe de direction, l'équipe pédagogique et les élèves se sont mobilisés.

Pendant le confinement, la vie à la Maison Familiale Rurale Centre de Formation des Apprentis (MFR / CFA) La Bonnauderie s'est poursuivie d'une nouvelle manière. La continuité pédagogique a été assurée auprès des 432 élèves et apprentis avec les outils à disposition. Dans cette dynamique, les élèves de CAPa SAPVER (Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural) ont réalisé une vidéo à distance « On pense à vous » visible sur : <https://cfa-bonnauderie.com/on-pense-a-vous>. Son objectif était de communiquer leur soutien, leur confiance, leurs pensées à tous ceux qui ont participé à l'effort collectif, d'encourager et de remercier l'ensemble du corps médical mais également les commerces de proximité restés ouverts durant la période de confinement et aux personnes âgées isolées.

La Bonnauderie, solidaire du personnel soignant dès les premiers jours du confinement, a remis plus de 200 masques et 100 kits (blouses, charlottes) aux médecins et pharmacies du Choletais.

Par ailleurs, la MFR CFA La Bonnauderie offre toujours la possibilité de s'inscrire pour la rentrée 2020-2021 via des rendez-vous en visio ou en face-à-face avec les mesures barrières de rigueur. Il est aussi possible de visiter l'établissement de manière virtuelle grâce à la vidéo en ligne sur le site Internet de l'établissement.

Infos :

MFR / CFA La Bonnauderie
Rue de la Bonnauderie à Cholet
Tél. : 02 41 75 60 30
www.cfa-bonnauderie.com
mfr.bonnauderie.cholet@mfr.asso.fr

Cholet - La SEGPA de Trémolières soutient les soignants et les familles

Même confinés, des élèves de Trémolières ont tenu à marquer leur soutien aux personnels soignants et aux malades.

Durant la période de confinement, l'équipe enseignante de la Section d'enseignement adapté (SEGPA) du collège Trémolières a développé un projet.

Il s'agit d'une action citoyenne de soutien à toutes les personnes concernées, de près ou de loin par le Coronavirus. « *Nous avons diffusé, auprès des services hospitaliers et des Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes de Cholet, des textes écrits par les élèves de SEGPA, mis en forme sur un mur virtuel ou padlet* » confie Charlotte Busuttil, directrice adjointe chargée de Segpa au collège Trémolières.

Pour les élèves de 6^e et 5^e, il s'agit d'acrostiches à partir du mot MERCI. Pour ceux de 4^e et 3^e, ce sont des

textes ou des poèmes librement rédigés.

Le travail, réalisé à distance, a pris plusieurs formes : travail collectif en classe virtuelle pour échanger des idées ou écriture individuelle des élèves avec propositions de corrections et d'amélioration par les professeurs par courriels interposés.

« *L'idée de ce projet était de donner aux élèves la possibilité de s'engager dans la vie sociale au plus près des soignants, aidants, malades et familles, afin de montrer par leurs mots qu'ils sont avec eux et qu'ils les soutiennent. Cela permet aussi de leur donner l'occasion de s'exprimer par rapport à cet événement qu'ils ont subi parfois avec un peu d'angoisse* » conclut Charlotte Busuttil.

Cholet - En septembre, l'IFTO accueillera les futurs chaudronniers

À la rentrée 2020, afin de pallier un manque de main-d'œuvre dans le secteur de la chaudronnerie, l'amiral Beaussant ouvre les portes de l'apprentissage industriel aux élèves mineurs via l'Institut de Formation Technique de l'Ouest.

À la rentrée scolaire de septembre prochain, l'Institut de Formation Technique de l'Ouest (IFTO) ouvrira ses portes sur le site d'Eurespace. Derrière cet acronyme se cache une école de production qui prépare aux diplômes de l'Éducation nationale du métier de chaudronnier. « *Il s'agit d'un métier très répandu et fondamental pour l'industrie française* » affirme l'amiral Antoine Beaussant, ancien de la Marine nationale et directeur de l'école.

Alors que les métiers industriels ne prennent pas d'apprentis mineurs, les jeunes entrant à l'IFTO pourront avoir une vraie expérience professionnelle du monde industriel au sein de leur école. En effet, à l'IFTO, ils passeront plus de 60 % du temps en atelier, qui travaillera en tant que sous-traitant pour l'industrie. Ils recevront une formation d'excellence labellisée par le monde industriel. « *Il s'agit d'une école-entreprise. C'est*



l'entreprise qui entre dans l'école avec, pour principe : faire pour apprendre ».

À Eurespace, l'IFTO pourra compter sur un environnement de formation

adapté à son développement. L'école n'accueillera que 10 élèves par année de formation, uniquement en internat (au lycée Sainte-Marie).

Le cursus comprend quatre années d'études : deux ans de CAP et deux ans de bac professionnel. Les diplômés sortant de l'IFTO seront des professionnels de la chaudronnerie possédant une expérience de la production industrielle, des jeunes ouverts sur le monde de l'entreprise dont ils maîtriseront les codes et des adultes ayant envie de travailler et de progresser.

Une journée portes ouvertes est organisée à l'IFTO/Eurespace le samedi 27 juin à partir de 10 h.

Infos :

Tél. : 07 85 48 17 07
a.beaussant@ifto.fr
www.ifto.fr

AdC - La licence Informatique développeur en alternance ouvrira ses portes mi-septembre

Les entreprises du Choletais en recherche de collaborateurs dans le domaine de l'informatique ont désormais « à portée de recrutement » de jeunes apprentis.

Vingt-sept profils de jeunes sont déjà présélectionnés pour une vingtaine de places possibles pour intégrer la licence en informatique (bac +3) par alternance portée par le Conservatoire national des arts et métier (Cnam) des Pays de la Loire et l'Esupec (les filières de l'enseignement supérieur du lycée Sainte-Marie). Cette dernière ouvrira à la mi-septembre.

« *La nouvelle licence Informatique développeur a été déployée suite à l'impulsion de Jean-Pierre Bodet, président du conseil d'administration du Groupe Bodet, qui a rapidement sollicité les entreprises choletaises Urmec et Agena 3000, souligne John Davis, 1^{er} vice-président de l'Agglomération du Choletais. La collectivité remplit alors parfaitement son rôle de facilitateur pour faire naître une nouvelle formation professionnalisante en phase avec les besoins du territoire et marquant davantage encore l'attractivité du territoire.* »

« *Aujourd'hui, toutes les entreprises ont un service informatique et leur niveau d'attente en termes de formation est en hausse dans les principaux domaines liés à l'informatique, tels que la conception et le développement de logiciel, les systèmes d'information et réseaux, les bases de données, notamment* » rappelle Jean-Pierre Bodet. La licence Informatique développeur va donc permettre d'apporter aux jeunes apprentis, comme aux entreprises, « *des réponses adaptées au plus fin des besoins et avec, à la clé, un diplôme valorisé permettant la poursuite d'études en master par exemple* », appuient Jean-Christophe Branger et Jean-Philippe Madec, respectivement responsables du Cnam et de l'Esupec.

Mi-mai, une dizaine d'entreprises avaient déjà fait part de leurs souhaits d'accueillir des jeunes en alternance au rythme d'une semaine de cours suivie de trois semaines en entreprise. Les



De g. à dr. : Jean-Christophe Branger, directeur du Cnam Maine-et-Loire, Jean-Philippe Madec, responsable de l'Esupec, John Davis, 1^{er} vice-président de l'Agglomération du Choletais, Hervé Gazeau, directeur administratif et financier du Groupe Urmec, Jean-Pierre Bodet, président du conseil d'administration du Groupe Bodet et Élise Berieau, chargée de recrutement du Groupe Bodet, le jeudi 14 mai dernier.

entreprises du Grand Choletais et des alentours qui souhaiteraient renforcer leurs équipes et échanger à ce sujet sont invitées à joindre le Cnam.

Infos :

Michel Hémon,
conseiller formation entreprises
Tél. : 02 41 66 05 27 ou 06 08 37 11 03
m.hemon@cnam-paysdelaloire.fr

AdC - Maison de l'Orientation : toujours là pour vous guider

Depuis le début du confinement et malgré la fermeture de ses portes au public, la Maison de l'Orientation a continué à assurer ses missions d'accompagnement, poursuivant son activité à distance. Elle reprend ses rencontres au sein de ses locaux à compter de ce mardi 2 juin.

Le confinement général visant à freiner la propagation du Covid-19 a empêché la Maison de l'Orientation de recevoir le public en suivi individuel physique et de tenir les ateliers métiers. En revanche, l'équipe de conseillères a assuré une continuité de l'activité, sans coupure, via un accompagnement à distance.

« Pendant toute la période de la crise sanitaire, la Maison de l'Orientation a été sollicitée par de nombreuses personnes. Il a fallu mettre en place de nouvelles techniques de travail, exclusivement par le biais du téléphone et des courriels et ainsi réadapter nos pratiques d'accompagnement et nos outils. Cela a très bien fonctionné, à une période qui a pu être ressentie avec stress et angoisse par certains, et où il était important d'être présent » expliquent les conseillères.

La structure reprend ses rencontres au sein de ses locaux dès ce mardi 2 juin. Si vous souhaitez poursuivre ou réaliser un entretien par téléphone, c'est toujours possible.

En service depuis janvier dernier, la Maison de l'Orientation a vocation à guider tous ceux qui en font la demande, qu'il s'agisse de scolaires, d'étu-

dants, de salariés, ou de personnes en réorientation professionnelle.

« Définir son orientation, c'est comme préparer un voyage: il faut ajuster le meilleur trajet. Quelles études pour un jeune? Et pour un adulte: une reprise de formation ou une Validation des Acquis d'Expérience (VAE)? Et quels dispositifs peuvent être mis en place? » détaillent les conseillères.

Pour mener à bien ces missions, l'équipe dispose de tests visant à mettre en exergue les qualités, centres d'intérêt et projections de la personne se questionnant sur son orientation. Ces tests sont adaptés à tous les niveaux. Ces documents étant souvent visuels, il a fallu, quand cela était possible, les transposer à la situation. « Lorsque le premier rendez-vous avait déjà été fait avant le début du confinement, c'était évidemment plus facile de poursuivre la démarche ». Pour autant, des premières prises de contact ont pu s'organiser. « Concernant le public jeune, nous avons pu notamment répondre aux demandes des élèves de classe de seconde qui nous sollicitaient dans le choix des enseignements de spécialité pour la classe de première, ces choix devant être actés en juin. Pour d'autres



jeunes, pour lesquels aucune décision n'était à prendre dans l'immédiat et dont l'orientation était encore très floue, nous les avons invités à laisser évoluer leur réflexion, pour les rencontrer ultérieurement, notamment quand leur accompagnement nécessitait des outils qui ne pouvaient être proposés à distance. »

Pour le public adulte, la Maison de l'Orientation est en contact avec tous les profils: demandeurs d'emploi, salariés en activité, en arrêt maladie, gérants d'entreprise, etc.

« Même en période de confinement, nous avons pu répondre aux besoins de formation, aiguiller ceux qui en faisaient la demande. Là aussi, il s'agit de

tenir compte de la personnalité et des aspirations de chacun, de travailler sur la notion de transfert de compétences, amenant à une prise de conscience. Nous nous efforçons toujours de rattracher l'orientation à l'offre du marché de l'emploi local, afin de consolider des projets réalistes et réalisables. Nous sommes là pour sécuriser les parcours » soulignent les conseillères.

Infos:

maisondelorientation@choletagglomeration.fr

Tél.: 02 44 09 26 60

(laisser un message pour être recontacté)

Port du masque obligatoire

Cholet - Une classe de 4^e orientation ouvre au lycée Jeanne Delanoue

La rentrée de septembre sera synonyme de nouveauté au lycée Jeanne Delanoue en accueillant... des collégiens. Zoom sur la classe orientation ouverte aux 4^e issus de la région choletaise.



Le lycée Jeanne Delanoue accueillera, lors de la rentrée de septembre prochain, une vingtaine de collégiens issus du bassin choletais en classe de 4^e orientation. « Notre lycée dépend du Ministère de l'Éducation Nationale mais également du Ministère de l'Agriculture qui permet l'ouverture d'une 4^e

d'Orientaion Professionnelle » précise Pascal Vendé, directeur de l'établissement depuis quatre ans, rappelant que « cette ouverture est en phase avec notre projet d'établissement qui vise à accompagner les jeunes vers la réussite scolaire et à répondre aux besoins du territoire ».

Cette promotion accueillera des élèves issus des classes de 5^e qui souhaitent réfléchir à leur orientation professionnelle. Elle prendra appui sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, tout en permettant à l'élève d'entrer dans une démarche de découverte professionnelle. La formation sera basée sur des pédagogies diversifiées, centrées sur des activités concrètes et parfois à caractère professionnel.

L'objectif étant de faire (re)prendre confiance aux jeunes dans leur scolarité, à travers un parcours et un accompagnement très individualisés, pour, ensuite, aller vers un bac professionnel. « Les deux années passées en classe orientation - 4^e puis 3^e - permettront aux jeunes de découvrir le plus grand nombre de métiers afin de pouvoir faire un choix concret quant à leur orientation. Ils pourront faire jusqu'à quatre semaines de stage par an et l'établissement proposera chaque mercredi, des journées "Découverte professionnelle". Celles-ci prendront appui sur nos plateaux techniques (santé, laboratoire, mode, décoration intérieure et école hôtelière). Nos partenariats prendront aussi part à la vie de cette classe, à travers des visites d'entreprises et de

centres de formations, par exemple » détaille Pascal Vendé.

« Par ailleurs, les salariés de droit privé du lycée seront impliqués dans ce projet, ce sera aussi l'occasion de découvrir ces métiers liés aux pôles self, secrétariat, maintenance ou informatique » ajoute-t-il, concluant: « la mise en place prochaine de ruches au sein du lycée et donc la récolte de miel pour l'école hôtelière sera un premier cas concret permettant d'imaginer la mini-entreprise qui en découle et penser l'organisation de son ensemble. »

Infos:

Lycée et CFC/UFA Jeanne Delanoue
11 boulevard Jeanne d'Arc à Cholet

Tél.: 02 41 63 74 74

www.jeannedelanoue.com



Place Travot

Jeudi 13 février - Cholet

Dès la mise en place du mobilier urbain, le jeudi 13 février, de nombreux jeunes, à l'exemple de ces lycéennes s'étaient retrouvés tout sourire place Travot. C'était un mois avant que soit décidé le confinement...

Saint-Pierre Gellusseau : la nouvelle école inaugurée

Vendredi 6 mars - Cholet

L'événement a eu lieu le 6 mars dernier, au sein du quartier du Val de Moine, rue Clément Quentin. L'école Saint-Pierre Gellusseau inaugurait ses nouveaux locaux, nouvelle étape de l'aménagement de ce quartier en pleine croissance.



Le Puy-Saint-Bonnet : un nouveau lotissement

Vendredi 6 mars - Le Puy-Saint-Bonnet

La mise en place du panneau indiquant l'emplacement du lotissement Bois Chantemerle a marqué le démarrage de sa commercialisation par Sèvre Loire Habitat. La 1^{re} tranche est composée de 33 lots sur un total de 75.

UCC 49 : présentation des équipes et saison suspendue

Samedi 7 mars - Cholet

Après la présentation officielle de ses équipes, dont celle qui évolue en National 2, l'Union Cycliste Cholet 49 (UCC49) a connu un brutal coup d'arrêt, comme tous les clubs sportifs, suite à l'interdiction de toute compétition. La reprise des courses étant fixée le 1^{er} août, le traditionnel Grand Prix de la Saint-Louis à Coron pourrait avoir lieu le lundi 31 août.





Le Val de Moine se dote d'une salle d'activités et de loisirs

Jeudi 12 mars - Cholet

Les utilisateurs de la salle d'activités et de loisirs du Val de Moine n'auront pas eu le temps de s'approprier les espaces qui leur sont dédiés. Le confinement a, en effet, stoppé le bel élan que laisse augurer cet équipement structurant.

Commémoration du 8 Mai : une cérémonie pour le devoir de mémoire

Vendredi 8 mai - Cholet

La cérémonie du 8 Mai 1945, jour de la capitulation de l'Allemagne nazie marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, s'est tenue en présence de Mohamed Saadallah, sous-préfet de l'arrondissement de Cholet, Gilles Bourdouloux, maire et président de l'Agglomération du Choletais, Jean-Paul Brégeon, adjoint au maire, François-Michel Soulard, président de l'intergroupement des associations patriotiques, Alain Lesourd, porte-drapeau et du maître de cérémonie Jean-Luc Devilliers.



Synergences hebdo



Reprise du marché du samedi

Samedi 9 mai - Cholet

Le samedi 9 mai marquera une date importante, dans le cadre de la période dite de déconfinement, celle de la reprise, dans sa quasi-intégralité, du marché de Cholet. Celui-ci a dû être configuré dans le respect des règles sanitaires et des gestes barrières afin de répondre aux directives gouvernementales.

Accès aux plans d'eau autorisé

Dimanche 24 mai - Cholet

L'accès aux différents plans d'eau de Cholet et du Choletais, est possible depuis le jeudi 21 mai. L'occasion pour ces promeneurs de découvrir le nouveau sentier permettant d'effectuer le tour du lac de Ribou (article Synergences hebdo N° 547).



Synergences hebdo